



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 5 FÉVRIER 2024**

**Délibération n° D-2024-39**

Création d'un marché hebdomadaire - Rue Jacques Cartier

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :  
le 30/01/2024

Publication :  
le 09/02/2024

**Président :**

**Monsieur Jérôme BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

**Secrétaire de séance :** Florence VILLES

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Madame Valérie VOLLAND, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES

**Excusés :**

Monsieur Guillaume JUIN, Madame Mélina TACHE.

**Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine**

**Création d'un marché hebdomadaire - Rue Jacques Cartier**

Madame Valérie VOLLAND, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

A plusieurs reprises, lors de Conseils de quartier, les habitants de la Tour Chabot – Gavacherie ont fait part de leur souhait de voir se réimplanter un marché des commerçants non-sédentaires au sein de leur quartier.

Cette sollicitation est motivée par un désir d'animation du quartier et de rapprochements entre habitants. En plus de créer un temps et un point de convergence et de rencontre, ce marché viendrait s'inscrire dans le paysage du quartier, et occuper l'espace public existant, tout en complétant l'offre commerciale actuelle.

Afin de vérifier la pertinence de cette initiative et de s'assurer de l'adhésion du plus grand nombre, les habitants et Conseillers de quartier ont engagé une démarche d'information et de questionnements dont les nombreux retours ont permis d'identifier les besoins. Les commerçants du quartier ont été consultés.

Il n'est nullement envisagé, par la création de ce marché, de mettre en concurrence ou de fragiliser les activités déjà existantes, mais, au contraire, de susciter une émulation de quartier, une dynamisation par la création d'un point d'attraction.

Les produits proposés viendraient ainsi diversifier l'offre alimentaire existante.

Ce marché alimentaire, positionné rue Jacques Cartier, face aux commerces existants, se tiendrait tous les vendredis de 15h30 à 20h.

Cinq emplacements sont envisagés et l'attribution de ces emplacements se ferait uniquement par abonnement.

Le commencement de ce marché est prévu pour septembre 2024.

En application de l'article L.2224-18 du Code général des collectivités territoriales, la création d'un marché relève d'une délibération du Conseil municipal après consultation des organisations professionnelles intéressées.

Ont ainsi été consultées la fédération départementale des commerçants non sédentaires, la chambre d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres, la Chambre de Commerce et d'industrie des Deux-Sèvres et, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres. Toutes ces organisations ont émis un avis favorable motivé notamment, par la dynamique du territoire, l'absence de concurrence, la diversification de l'offre commerciale.

Ce marché constituant une occupation du domaine public, il donnera lieu au paiement d'une redevance.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la création d'un marché hebdomadaire Rue Jacques Cartier.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

**Florence VILLES**

**Jérôme BALOGÉ**